



# LE TAMBOUR

JUIN 2021 - N°69



© Arupine PIEL

# édito

## Chers Clavetaises et Clavetais, 2021 toujours solidaires!

Cet ennemi invisible est toujours présent et nuit encore à nos rapports aux autres, à notre vie affective et sociale, même si nous voyons arriver l'embellie.

Les personnes seules souffrent toujours avec des risques d'effondrement de leurs défenses immunitaires, nos adolescents également. Certains vivent désœuvrés, faute de cours, de stage ou parce qu'ils se sont « déscolarisés »; même quand ils sont entourés d'une famille aimante... L'État, à travers le Conseil Départemental, leur propose des accompagnements - Le service volontaire peut les former (article p15).

De multiples facteurs attaquent ainsi notre façon de vivre, notre humeur et notre économie, même si nous avons la chance, dans notre belle région, d'être un peu épargné.e.s.

Dans l'urgence, il nous a fallu revoir nos priorités - Les membres du CCAS, les élu.e.s et les services communaux accompagnent les changements de l'école, les soucis sécuritaires, l'accompagnement du plus grand nombre jusqu'à la vaccination

qui s'accélère. Nous pouvons vous accompagner, pour trouver des places à l'Espace Encan et à Châtelailon-Plage avec les vaccins Pfyzer ou Moderna. N'hésitez pas à nous contacter.

N'oubliez pas le rendez-vous électoral des 20 et 27 juin pour les Départementales et Régionales. **Voter, c'est important.**

### Une équipe au travail!

La nouvelle équipe d'élue.s et de technicien.ne.s est sérieusement au travail et « phosphore dans la bonne humeur » - Le 10 avril dernier, au bout de 10 mois en mairie, 12 conseils municipaux, 34 commissions et 39 réunions maire-adjoints-conseillers délégués; de nombreuses rencontres avec des professionnels dont les agriculteurs, avec les services de l'agglomération, les services du Département, la population; les chantiers ont été lancés, validés par le budget 2021.

C'est avec plaisir, que, sans augmenter les taux des impôts locaux, nous pouvons enfin investir pour notre jolie commune.

Voici une liste non exhaustive des projets 2021: réfection partielle des chemins Bernage et Mallettes et ralentisseur rue du Dognon, amélioration du Multisport, ses environs et de la Plaine de la Chênaie (filets complets de couverture, barrières, agrès, théâtre de verdure, plantations d'arbres et ensemble de



protections pour les riverains) 15 500 € d'équipements pour l'école (mobiliers, ordinateurs, tablettes, livres, 3 tableaux d'affichage numérique qui relèguent les tableaux noirs au rang d'ancêtres); la fin du grand chantier des Billettes avec l'enfouissement des derniers réseaux fibre, télécom et électrique et la couche de surface pour un total de 443 500 € incluant un plateau ralentisseur rue du Moulin face à la place du Pressoir...

Nous tiendrons les promesses de notre campagne, celles pour lesquelles vous nous avez élu.e.s et ferons tout pour soutenir, améliorer et rendre encore plus attractif notre cadre de vie.

Prenez soin de vous et n'oubliez pas que je reste à votre écoute.

Nous vivons dans un beau village!

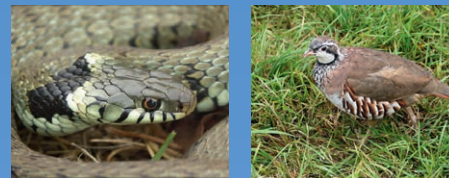
Sylvie GUERRY-GAZEAU,  
Maire de Clavette

## Sommaire

- Vie communale ..... p. 3
- Culture & patrimoine ..... p. 10
- Vie associative communale ..... p. 12
- Expression libre ..... p. 13
- Infos pratiques & commerciales ..... p. 14
- Vie extra-communale ..... p. 15
- Agenda ..... p. 16

## Animaux dits « sauvages »

Le printemps avec son soleil très présent voit réapparaître « rarement » des animaux sauvages: **cailles, perdrix, faisans** qui nichent dans nos haies et nos taillis, à même le sol; mais aussi les lézards et parfois des **serpents** (particulièrement la « couleuvre »), animaux diurnes, qui ne sont pas venimeux et totalement inoffensifs: **couleuvre à collier, couleuvre d'Esculape, La couleuvre verte et jaune** est une



espèce dont la répartition mondiale, est relativement réduite et limitée à la **France**.

Cet animal est protégé car en voie de disparition... Sa présence à Clavette est un signe de « bonne santé écologique ». Il est très craintif (le bruit le fait fuir) et ne présente pas de réel danger pour l'humain.

• Sylvie GUERRY-GAZEAU

) [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr) (



# BUDGET COMMUNAL 2021

## Les principes :

Un budget primitif équilibré et annuel! Voté le 31 mars 2021 par le Conseil Municipal.

Ce budget a été présenté et discuté en commission des finances. Il a été établi avec la volonté :

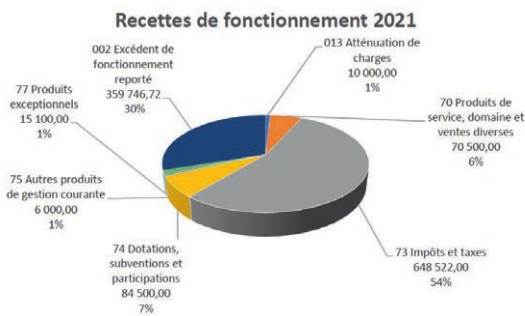
- De poursuivre les efforts dans le cadre de la crise sanitaire;
- De maintenir la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir le niveau et la qualité des services rendus aux habitants;
- De mobiliser des subventions auprès de toutes les institutions chaque fois que possible.
- D'investir pour Clavette.

## La section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

• Pour notre commune, **les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, concessions cimetières, locations...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et l'intercommunalité, à diverses subventions et dotations.

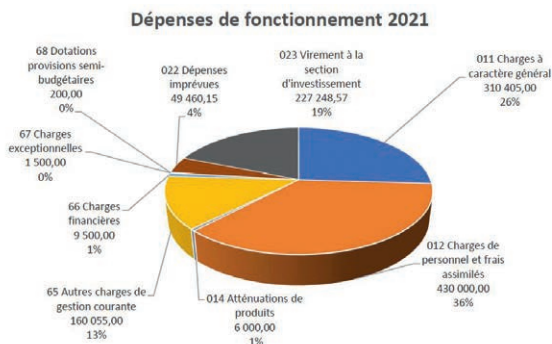
**Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 1 194 368,72 €**



• **Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières, les prestations de services, les salaires du personnel, les subventions aux associations, les contributions territoriales et les intérêts des emprunts à payer. Les salaires représentent 36 % des dépenses de fonctionnement de la commune. La commune compte 10 salariés et 3 contractuels (tous ne sont pas à temps plein) au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 1 194 368,72 €**

**Le virement à l'investissement représente 227 248,57 €**



## La section d'investissement :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il est lié aux projets de la commune à moyen et long termes.

Il est cette année assez conséquent en opérations. Les opérations majeures sur cette année sont :

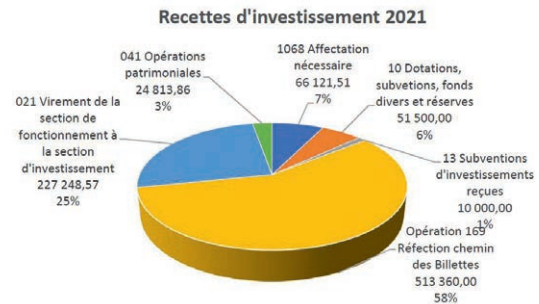
- L'aboutissement du projet de La Renaudière
- L'aménagement d'espaces verts, structures et parcours sportif sur trois sites répartis sur la commune
- La réfection du Chemin des Billettes, entre autres...

## Les recettes d'investissements 2021 représentent :

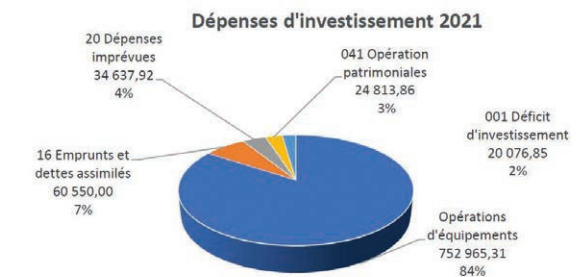
**893 043,94 €**

Elles se décomposent ainsi :

En recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), en subventions d'investissement, en remboursement de la TVA sur les travaux payés, mais également une souscription d'emprunt, un concours de la CDA.



**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 893 043,94 €**



## Détail des opérations d'équipements :

- Équipements bureau et informatique: 4 900,00 €
- Entretien de voies et trottoirs: 40 000,00 €
- Cimetière équipements divers: 25 000,00 €
- Aménagement terrain multisport: 75 000,00 €
- Matériel technique: 8 000,00 €
- Bâtiments scolaires: 5 721,05 €
- Mobilier - Aménagements école Pierre Perret: 15 500,00 €
- Achat terrains - réserve foncière: 9 000,00 €
- Création voies douces: 1 393,72 €
- Réfection Chemin des Billettes: 443 500,00 €
- Achat mobilier urbain: 3 864,03 €
- Maison Masséau et parking: 4 500,00 €
- La Renaudière: 46 586,51 €
- Bâtiments techniques: 70 000,00 €

## La fiscalité :

Cette année, la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties devient le nouveau pivot en remplacement de la taxe d'habitation. Les Conseils départementaux ne perçoivent plus le produit de la TFPB.

Pour la deuxième année consécutive, le conseil a décidé de ne pas augmenter les **taux** d'impôts communaux sur le foncier bâti et le foncier non bâti.

## Subventions 2021 aux associations :

- Association des Parents d'Élèves: 500,00 €
- Comité de jumelage franco-allemand: 150,00 €
- Les Petits Loups: 150,00 €
- Banque alimentaire: 150,00 €
- Croix Rouge française: 150,00 €
- Secours catholique: 150,00 €
- Les Restos du Cœur: 150,00 €
- TOTAL: 1 400,00 €**

• Brice GRIT

## Brèves de travaux



### Église

La commande pour la réfection des vitraux de la rosace a été passée à l'atelier de La Licorne (Bougon - 79).

Le montant total est de 12484,80 € dont 300 € seulement à charge pour la commune, le restant, soit 12184,80 €, étant pris en charge par l'assureur.

### Chemin des Mallettes

La réfection totale de la chaussée (partie comprise entre la rue des Palènes et le chemin de la Porcherie) est programmée pour le mois de juin. En effet cette partie de chaussée étant très fortement dégradée, les opérations de réfections ponctuelles étaient devenues inefficaces. Une réflexion est en cours pour l'aménagement de trottoirs entre le chemin de la Cure et la rue du Moulin.



### Rue des Billettes

L'aménagement de la chaussée, des trottoirs et des accotements est en cours. Les travaux doivent se clôturer par la création d'un plateau ralentisseur au carrefour Moulin/Billettes début juillet.

#### Montant estimé

**440 000 € :**

CDA: 125 000 €

Département: 15 000 €

État: 85 000 €

À charge commune:

215 000 €



### Chemin du Dognon

Un plateau ralentisseur est en cours de chiffrage pour sécuriser la traversée de ce chemin à l'entrée de Clavette, au droit de la venelle vers la rue Rameau.



### Espace vert de loisirs communal - Multisport Chemin de la cave

La 1<sup>re</sup> étape qui consistait à fermer ce terrain de loisirs afin de limiter les allées et venues des véhicules à moteur a été réalisée et sera complétée cette année:

- clôture sur l'avant et sur l'arrière du terrain,
- barrière pivotante (pour accès des véhicules),
- accès piétons par une barrière sélective,
- chicanes sur les passages vers la rue des acacias. (montant: 7831 €, demande de subvention en cours d'instruction).

La 2<sup>e</sup> étape a pour but de finir l'aménagement du city stade en fermant les côtés et le toit (montant: 26271 €, subventions



en cours d'instruction). De même, avec des poubelles supplémentaires, des aménagements sur l'arrière de cette aire de jeux sont en cours de réflexion.

### Piste cyclable

La traversée de la CD 108 coté calvaire va bientôt disposer d'un éclairage (prise en charge par la CDA à 100 %).



• Xavier LANNELONGUE



# L'entretien « facile » de votre trottoir

## Nettoyer devant chez soi. Désherbage citoyen!

Les services techniques et la Mairie s'investissent pour aborder « le non herbicides » dans les meilleures conditions.

Mais chacun d'entre nous doit agir en entretenant les pieds de murs et le trottoir devant chez soi.

Comme certains d'entre vous le font déjà, n'hésitez pas, entre 2 passages de nos agents, à nettoyer les mauvaises herbes.

Gardez les fleurs et aromatiques comme les roses trémières, valérianes, coquelicots, nigelles...

Balayons aussi les feuilles mortes, la neige, prévoyons le sablage ou salage contre le verglas...

Jusqu'au caniveau, le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation doit assurer l'entretien du trottoir. Même si nos équipes interviennent, cet entretien nous concerne également.

Nous sommes bien en campagne, dans un joli village et pas dans des villes totalement artificialisées...

• Stéphane BEAUPOUX

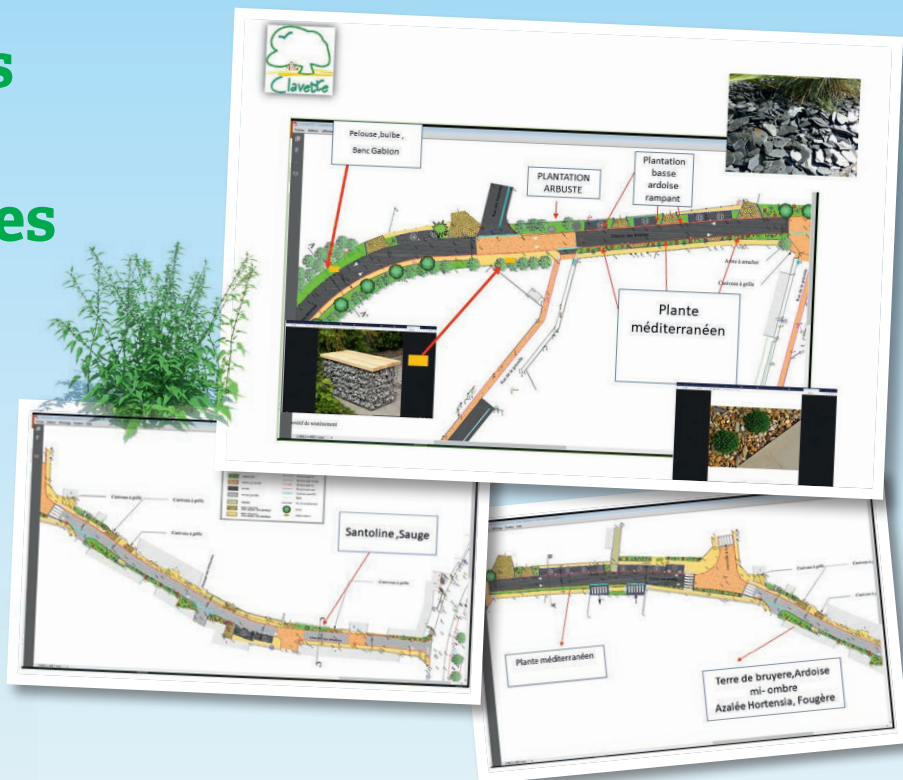
### QUELQUES TRUCS FACILES ET PAS CHERS... en plus de l'huile de coude!

- L'eau bouillante de la bouilloire électrique
- Les petits chalumeaux avec cartouche gaz
- L'eau de cuisson : du riz, des pommes de terre
- L'eau salée
- Et aussi : binette, rotofil, désherbeur thermique à vapeur ou à infra-rouge...



# Aménagement des espaces verts du chemin des Billettes

L'aménagement des espaces verts se poursuivra au chemin des Billettes, dont la livraison des travaux est prévue fin juin, avec la végétalisation par le service des espaces verts de Clavette : le long des trottoirs de nombreuses plantations de végétaux vivaces, fougères et plantes méditerranéennes seront réalisées.



### TERRAIN PEROT

Projet de Création d'un jardin aromatique, plantes comestibles et médicinales à l'aide de carrés potagers en traverse de chêne. L'objectif est de revaloriser l'usage des plantes, de savoir les identifier et d'en connaître les vertus et leurs utilités.

• Stéphane BEAUPOUX





## La « Renaudière » - Échéance début des travaux décembre 2021

Après que le programme d'origine ait été modifié, le nombre de logements a diminué de moitié en gardant les commerces et services.

A la suite d'une dernière réunion publique en « distanciel lié à la pandémie » avec les riverains, nous vous présentons le programme déposé pour le permis de construire, sur ce terrain d'un peu plus de 5000 m<sup>2</sup>. Il s'agit bien évidemment d'esquisses.

L'esprit du projet, dans le respect du cahier des charges d'origine :

- **4 commerces** en front de la rue du Grand Chemin (départementale 108), sur la zone de commercialité identifiée par les élus depuis plusieurs mandats.
- **1 étage, au lieu des 2 étages autorisés par le PLUi.**

- **12 appartements** gérés par la **Caisse de Consignations Habitat matériaux tout bois** (locations à loyer modéré) **4 T2 + 4 T3 pour personnes à mobilité réduite + 4 T3** classiques.

- **La maison principale** sera gardée et rénovée pour **des Services** à la population: une **Maison des Assistantes Maternelles** et un **Espace de Co-working, médical & paramédical.**

- **5 maisons individuelles** en fond de parcelles avec incitation matériaux haute qualité environnementale.

Le tout dans le respect de la **végétation de qualité** déjà existante et nouvelle avec bornes de recharge ; bois, toits terrasses plats non accessibles pour photovoltaïque, local vélos sécurisé...

L'ensemble annoncé reste conditionné à la commercialisation des lots ouverte fin juin.

Contact : 05 46 35 81 57  
infos@mairie-clavette.fr

• Sylvie GUERRY-GAZEAU



Commerces existants

## Stationnements

Depuis 1957, le Code de l'urbanisme exige pour la délivrance du permis de construire, la réalisation d'aires de stationnement privées « correspondant aux besoins du logement » (ancien article 89-2).



Les lois consécutives n'ont fait que renforcer cette obligation.

À Clavette, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal oblige à créer et donc à garder, **au minimum 2 places** de stationnement de 12,5 m<sup>2</sup>/place par logement, **sur l'espace privé.**

Pensez aussi à un stationnement pour vos visiteurs.

Les places de stationnement créées sur l'espace public par la commune sont gratuites mais elles ne sont **jamais attribuées**. Elles sont par définition même, publiques !

Ces espaces de stationnement publics sont une ressource en nombre limité. Tout le monde peut s'y stationner y compris

de gros véhicules aussi longtemps que les véhicules ne stationnent pas plus de 7 jours à la même place, et que les véhicules ne masquent pas la visibilité, notamment aux carrefours... (code de la route Article R417-12 et Articles R.417-9; 10; 11 et 12).

Le stationnement est interdit sur tout ce qui n'est pas une place de stationnement : espaces verts, trottoirs, devant un garage... (code de la Voirie Routière Article R.116-2) même si aucune signalisation verticale ou horizontale ne le spécifie !

Si vous « vivez dans votre garage », gardez 2 places de stationnement sur votre parcelle privée, faciles d'accès...

• Sylvie GUERRY-GAZEAU



## Urbanisme

La méconnaissance de certaines règles d'urbanisme peut conduire à des sanctions.

Le fait d'exécuter des travaux mentionnés, en méconnaissance des obligations imposées par le code de l'urbanisme ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable, est puni (art L.480-4 du code de l'urbanisme):

- d'une amende comprise entre 1200 € et 6000 €/m<sup>2</sup> dans le cas d'une surface de plancher construite, démolie ou rendue inutilisable et d'un montant de 300 000 € pour les autres cas,

- d'un emprisonnement de 6 mois en cas de récidive.

Enfin, ces sanctions s'appliquent (art L.610-1 du code de l'urbanisme):

- en cas d'exécution de travaux ou d'utilisation du sol en méconnaissance des obligations imposées;

- en cas de coupes ou d'abattages d'arbres effectués en infraction aux dispositions de l'article L.421-4 sur les territoires des communes où l'établissement d'un plan local d'urbanisme a été prescrit.

Pour mémoire, il est obligatoire de déclarer:

- Les travaux de création ou d'extension de surface.

- Le changement de destination d'un local.

- La construction d'une piscine (enterrée ou solide sup à 10 m<sup>2</sup>) ou d'un abri de piscine (hauteur sup à 1m80).

- Tous travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment (pose d'un portail, d'une fenêtre, rehaussement de mur ou murette, création de clôtures).

• **Xavier LANNELONGUE**

## Incivilités: Tolérance Zéro, Ensemble!

Après une période de calme liée à la présence du PSIG (brigade spéciale d'intervention de la Gendarmerie), les incivilités réapparaissent ponctuellement: destructions du bien commun, nuisances au multisport et rodéos à la Chênaie. Plus des « Délits » plus graves: cambriolage, drogue. Deux affaires sont déjà au tribunal. Les peines sont en attente.

Les auteurs principaux, la plupart de Clavette, sont connus. Désœuvrés, certains sévissent avec un sentiment d'impunité dont ils se vantent en public. Sans permis de conduire ou sans véhicule, ils ne peuvent pas se déplacer facilement, donc ils attirent sur notre territoire leurs « relations ». Pourtant à un moment ou à un autre, des sanctions vont tomber même si la justice est lente.

En attendant, faisons front commun: Tout délit, même petit, doit faire l'objet d'une plainte ou/et d'un Procès-Verbal.

• **Sylvie GUERRY-GAZEAU**



### Ce que nous pouvons tous faire

**Discuter calmement avec les ados «bruyants». Après tout ce sont nos enfants, notre futur...**

**Appeler systématiquement le 17 (gendarmerie)**

Nous les rencontrons régulièrement.

**Faire des PHOTOS ou des VIDEOS** (sur les LIEUX PUBLICS)

- Sans témoignages « documentés » aucun PV ne peut être mis. Photographier dans un lieu public est parfaitement LÉGAL et RECEVABLE. Les restrictions ne concernent QUE la diffusion et la publication des images dans la presse et les réseaux sociaux...

**Les Parents** sont les principaux interlocuteurs « responsables » de leurs enfants. En plus des PV, des peines d'intérêt général peuvent être exigées des enfants (si mineurs, avec l'accord des parents).

Les parents peuvent faire appel aux assistantes sociales; l'État n'intervient dans la vie des familles et l'éducation des enfants QUE via les services spécialisés du Département 17; Aide Sociale Publique – Tél. 05 17 83 43 17

Appeler l'**A.L.P.M.S.** Via la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Nous avons souscrit un contrat d'assistance à la Médiation et à la Prévention – Tél. 05 46 41 32 32

Une adresse mail: [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr) et un numéro communal pour informations – Tél. 05 46 35 81 57.

Notre **A.S.V.P.** est à votre disposition pour recueillir les témoignages et faire les constats.

N'oubliez pas, les élu.e.s sont des personnes privées comme vous! « Demain, ce sera peut-être vous » - Ces élu.e.s bénévoles disposent des mêmes moyens de constatation que vous.

Sur 15 membres élu.e.s, cinq « Officiers de Police Judiciaire » (maire et 4 adjoints) peuvent établir des Constats, des PV. et référer au Procureur de la République.

## Les collections de la bibliothèque de l'école s'agrandissent

En fin d'année 2020, la mairie a eu le plaisir d'offrir environ 350 livres destinés à la bibliothèque de l'école Pierre Perret d'une valeur de 2500 €. Sur ce montant, l'académie de Poitiers a attribué à la Commune une aide financière de 1500 €.

La bibliothèque de l'école permet à tous les enfants d'avoir accès à une grande variété d'ouvrages et de favoriser l'apprentissage de la lecture. Chaque enfant peut emprunter et amener à la maison deux livres pour une durée de deux semaines.

**Trois fois par semaine**, en journée à l'école, les enfants, encadrés par Françoise RENAUD, ont accès à la bibliothèque pendant le temps périscolaire.

**Trois fois par semaine**, en dehors des heures de classe, tous les habitants, enfants inclus, peuvent également consulter et emprunter à la bibliothèque municipale, des livres renouvelés régulièrement grâce aux achats réguliers des nouveautés, ainsi qu'aux prêts de la médiathèque Michel Crépeau et au réseau départemental des bibliothèques de Charente-Maritime.

• **Nathalie CONIL**



## Vaccination anti-Covid

Après la confection des masques et leur distribution l'année dernière par les bénévoles et les membres du CCAS, c'est au tour de la vaccination anti-covid.

Depuis le mois de mars, le CCAS de Clavette a mis en place une nouvelle opération de communication auprès de la population pour les accompagner dans la prise de rendez-vous en centres de vaccination de l'Espace Encan à La Rochelle et de l'Hippodrome de Châtelailon-Plage.



Dans un premier temps, les Clavetais âgés de 75 ans et plus ont été contactés par les membres du CCAS pour leur demander s'ils souhaitaient se faire vacciner. Les personnes intéressées ont reçu leurs injections à l'Encan.

Depuis le 19 avril, les personnes de 60 ans et plus sont concernées. Plus de 330 personnes ont été contactées, ce qui a très vite augmenté puisque depuis le 6 mai, la vaccination est ouverte aux plus de 50 ans, et maintenant au plus de 18 ans.

Les assesseurs et membres du bureau de vote des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin seront vaccinés afin de garantir des conditions sanitaires optimales. À défaut, des tests seront effectués 48 heures avant chaque scrutin.

• **Catherine NEUVIAL**







# VISIO Café Parents : « Enfants et écrans » - le 26 mars 2021

Auréli ESCOLAR, directrice de l'école de Clavette, a organisé avec la Ligue de l'Enseignement ce moment d'échanges sur l'impact de l'usage des écrans chez les enfants.

Le constat : 93 % des parents disent que les écrans sont un sujet de tension et d'ailleurs, 2 ados sur 3 préfèrent être privés de sortie que de leur téléphone! (données 2018/2019).

Les écrans (télévision, téléphone, ordinateurs, tablettes...) peuvent exposer les enfants trop tôt à des images de violence, de dénigrement du corps, de fausses informations, de course au « like », de mauvaises rencontres, d'intimidation (voire cyberharcèlement), etc.

## Sarah GOURVIL, de la Ligue de l'Enseignement, a pu fournir quelques bonnes pratiques pour faire face :

- Le repère du 3-6-9-12 en lien avec l'âge (3 à 6 ans: limiter les écrans, 6 à 9 ans: créer avec les enfants, de 9 à 12 ans: apprendre à se protéger).
- Créer avec son enfant « la charte du numérique » à la maison (ex: appli FamiNum).
- Matérialiser le temps qui passe (ex: timer, horloge...).
- Bien suivre les signalétiques disponibles pour les jeux vidéos (par tranche d'âge et type de contenu ex: peur, drogue, langage grossier, etc.) ainsi que ceux à la télé (visuels du CSA).
- Sécuriser son réseau social (en le rendant privé, en ne disant pas tout et en ne mettant pas toutes les photos, en mettant un pseudonyme, en changeant son mot de passe,...) et en le partageant avec des personnes connues.
- Privilégier les applications payantes qui vont limiter la publicité et les manipulations problématiques.

Les écrans permettent bien entendu d'accéder à des contenus ludiques et sont un support d'échanges avec les enfants. **Les parents doivent accompagner les enfants dans leur réflexion pour apprendre à être critique et identifier les informations fiables.**

**Quelques applis :** Family Link (contrôle parental et temps d'écran), Temps d'écran, FamiNum...

**Quelques sites et podcasts :** France Culture « Gérer les écrans en période de confinement », le CLEMI (guide de la famille tout écran), le guide du contrôle parental ([www.mon-enfant-et-les-e-crans.fr/contrôle-parental-suivez-le-guide/](http://www.mon-enfant-et-les-e-crans.fr/contrôle-parental-suivez-le-guide/))...

• Brice GRIT

**1 Réfléchis avant de publier !**  
Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.

**2 Respecte les autres !**  
Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aime pas que l'on te fasse.

**3 Ne dis pas tout !**  
Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...

**4 Sécurise tes comptes !**  
Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rendre moins d'informations que tu souhaites partager.

**5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail !**  
Tu peux utiliser une boîte e-mail pour les amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.

**6 Attention aux photos et aux vidéos !**  
Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.

**7 Utilise un pseudonyme !**  
Seuls les amis et la famille savent qu'il s'agit de toi.

**8 Attention aux mots de passe !**  
Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni la date ni ton surnom !

**9 Fais le ménage dans tes historiques !**  
Efface régulièrement les historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu visites un ordinateur qui n'est pas le tien.

**10 Vérifie tes traces !**  
Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur internet.

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) et sur [www.educnum.fr](http://www.educnum.fr) #EduNum

## Décor de Noël

Une première série de décors de fin d'année a été installée fin 2020/début 2021.

Après étude du coût des décors recyclés, de la pose et de la dépose faisant à peu près le même montant, il a été choisi de faire l'expérience d'une année sans intervenir entre deux fêtes pour économiser cette dépose et repose. Nous ferons le bilan afin de décider de la stratégie à adopter en 2021/2022.

• Chantal CHERPNET-QUINTIN



## Fête du village - 14 juillet 2021

Nous travaillons à vous organiser une belle journée festive tant attendue.

Toutes les générations devraient se retrouver cette année pour ouvrir la saison.

L'accueil des nouveaux arrivants et l'apéritif pour tous les Clavetais commenceront à partir de 11h30, place du Pressoir, accompagnés par la musique traditionnelle de nos fidèles Jacqueline et Alain Pillard.

La formule pique-nique inaugurée l'an dernier avec des *foodtrucks*, stands et associations sera à nouveau à disposition pour se restaurer.

Une petite ferme de 30 à 40 m<sup>2</sup> avec une quinzaine d'animaux et un clown fermier attendra nos enfants.

« *Au plaisir de chanter* » revient avec un nouveau spectacle haut en couleur comme ils savent le faire!

Ludovik le magicien mentaliste passera pour vous étonner de ses tours d'illusion.

Enfin, nous organisons un vide grenier pour compléter l'atmosphère dans l'espoir que ces circulations soient possibles dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

• Chantal CHERPRENET-QUINTIN



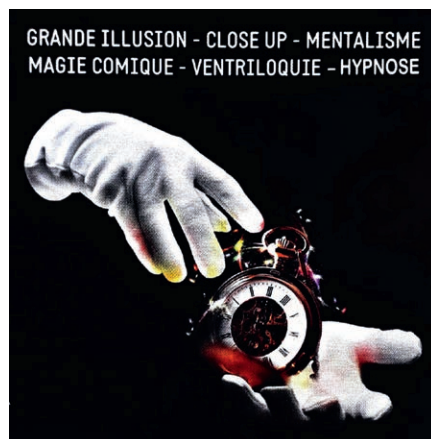
Si vous souhaitez nous aider à la mise en place de cette journée, envoyez-nous un message sur [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr) et Chantal vous contactera.

## Appel à bénévolat : Jeu de piste, Chasse au trésor, Parcours de mémoire, Quizz...

Le premier rendez-vous ludique de ce genre est prévu le dimanche 3 octobre à 15h place du pressoir

Si vous avez des idées, si vous souhaitez participer à la création de ces animations, envoyez-nous un message sur [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr) afin que Chantal vous contacte.

• Chantal CHERPRENET-QUINTIN



## F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie) Nouveau porte-drapeau



Après 41 années de service, Monsieur André POIRON, porte-drapeau de la FNACA, a cessé sa fonction pour raison de santé.

C'est à l'occasion d'une cérémonie en mars 1979 de décoration de médailles des anciens combattants d'Algérie Maroc Tunisie, qui a eu lieu au « Terrain de Basket », baptisé aujourd'hui « Place du Pressoir », que le drapeau de la FNACA a été remis au maire de l'époque, Monsieur André BRISSON.

Aussitôt, la section de la FNACA de Clavette a nommé porte-drapeau Monsieur André POIRON.

Nous le remercions vivement pour toutes ces années de service.

La relève est assurée par Monsieur Freddy MARTIN. Nous le remercions de prendre cette fonction.

• Jacques RENAUD



## Votre bibliothèque de Clavette est toujours là...

... pour vous faire découvrir de nouveaux auteurs, des romans de passion, de suspens, d'émotions, des documents sur le jardinage, le bricolage, les animaux, des bandes dessinées pour les enfants et pour les adultes.

Nous disposons aussi de **livres en gros caractères** pour une facilité de lecture, des **livres audio** pour écouter les textes lus par de grand.e.s comédien.ne.s.

### Et votre bibliothèque est gratuite pour tous!

Malgré notre déménagement en juin 2019 et la pandémie du Covid, la majorité de nos lecteurs nous est restée fidèle et cela nous fait chaud au cœur! Merci à eux.

Sylviane (la dame du samedi), Martine ou Jocelyne (les mercredis de 14h30 à 16h30), Carmen ou Agnès (le vendredi

de 16h30 à 18h30) et Patrick (le mercredi de 16h30 à 19h00) sont toujours prêts à vous **accueillir**, vous **conseiller** ou vous **trouver les livres** qui vous intéressent, le tout bien sûr dans le respect des règles sanitaires actuelles: masques obligatoires pour les plus de 6 ans, désinfection des mains en entrant, livres nettoyés avec un produit virucide, ...

### En résumé vous pouvez :

- Soit venir à la bibliothèque choisir vos livres.
- Soit utiliser la version « drive » : vous réservez par mail ([bibliothequedeclavette@gmail.com](mailto:bibliothequedeclavette@gmail.com)) ou par téléphone (05 46 35 33 13 - aux heures d'ouverture) les livres choisis sur le portail de notre réseau : [www.cdalarochelle.bibli.fr](http://www.cdalarochelle.bibli.fr)

Il suffit de noter le nom des auteurs et des titres ainsi que le jour et le créneau horaire où vous viendrez chercher vos commandes.

### Possibilité de vous livrer si vous le désirez.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous conseiller des idées, des livres, et si vous préféreriez d'autres horaires ou si vous avez envie de rejoindre notre groupe de bénévoles.

Nous espérons reprendre nos animations au plus vite...

À très bientôt dans nos locaux. Bonne lecture.

• Patrick QUINTIN



## Festival Ondes Classiques

Maria-Cristina RECHARD présente « Romance et Révolution », concert de musique classique (Harpe et chant), mardi 27 juillet à 19h en l'église de Clavette, pour tout public.

Maria-Cristina RECHARD, chanteuse et harpiste reconnue, dont les recherches sur le répertoire de la romance ont reçu de nombreuses récompenses (notamment par la Fondation de France et la fondation Simon Fletcher),

vous chantera des romances, en s'accompagnant à la harpe. Romances écrites par des femmes compositrices durant la période révolutionnaire en évoquant le contexte historique de leur époque.

Un concert instructif, interactif et émouvant.

**Le tarif est de 8€ par personne.**

• Chantal CHERPRENET-QUINTIN



## Méditer naturellement et se relaxer en profondeur



### S'apaiser, cultiver la sérénité et déployer sa vitalité

Trouver en douceur un chemin intuitif de sérénité et de paix intérieure. C'est l'enjeu de cette voie méditative. Elle nous conduit naturellement à libérer nos tensions. Ce chant simple et profond permet de développer notre souffle, notre voix et ses résonances corporelles. Avec les vibrations de notre voix, nous réveillons notre énergie vitale, nous relâchons notre mental et nous plongeons dans une profonde détente. La pratique se fait assise sur un banc de méditation ou une chaise.

La séance se termine par un « bain sonore » en position allongée, alliant le chant harmonique et le son d'instruments propices à la relaxation: bols tibétains ou de cristal, tambour, carillons...)

Découvrir la résonance bienfaisante de notre voix dans notre corps:

une expérience à vivre ou plus simplement

à découvrir.

Séances individuelles, ou en petit groupe à Clavette.

Et pour celles et ceux qui ont besoin de se relaxer sans méditer:

Concert-relaxation en solo ou en duo.

Pour tous, hommes et femmes, sans expérience nécessaire de chant ou de méditation.

Et aussi des séances adaptées pour les enfants.

Apporter un plaid pour se couvrir pendant la relaxation.

L'association propose aussi des visites d'églises romanes dans la région associée une expérience de chant méditatif.

### Informations:

Association Ressource & Bien Être

06 28 04 41 47

<http://atelierdusoi.isabelleorsini.fr>

<http://www.ressourcetbienetre.fr>

• Isabelle ORSINI



### Quel avenir pour le Comité des fêtes ?

Les membres du bureau de l'association du Comité des fêtes de Clavette se sont réunis concernant l'avenir du Comité.

Il en ressort que l'équipe actuelle a pris la décision d'arrêter.

S'il n'y a pas de repreneurs, le comité sera alors mis en sommeil.

• Christophe VANPOUCHE,  
Président, 06 16 48 81 79

## Sophrologie

Séances à domicile sur Clavette, ou au cabinet sur Aytré le lundi.

Une séance afin de découvrir la discipline, détendre corps et esprit, ou plusieurs séances pour un suivi dans le but d'atteindre un objectif précis (gérer son anxiété, sa colère, préparer un examen...).

Tenté(e) mais interrogatif(ve)?

Plus d'informations sur la sophrologie et sur moi: [www.annegroudev.com](http://www.annegroudev.com) ou Facebook Anne Groudev Sophrologie.

• Anne GROUDEV



**SOPHROLOGUE**

Envie de "renaître" ?  
Votre 1ère séance à moitié prix.

Les lundis au cabinet 5 bd du commandant Charcot à AYTRÉ, ou à domicile.

Offre spéciale printemps-renaissance !

06.65.17.46.35  
[www.annegroudev.com](http://www.annegroudev.com)



## MAM Vos P'tites Canailles

Les Assistantes maternelles de la MAM participent à la fête du village organisée par la commune le 14 juillet. Nous serons présentes sur un stand de boissons, gourmandises, etc. L'argent servira pour des sorties et jouets pour les enfants.

Nous sommes 3 assistantes maternelles et accueillons 12 enfants à la journée dans une maison qui se trouve sur le parking de l'école et qui est dédiée seulement aux enfants.

• Cindy, Vanessa et Lætitia



## Le monde d'après

Nous vivons depuis plus d'un an une situation incroyable.

Depuis que l'homme est arrivé sur terre il n'a eu d'autres objectifs que de dominer les autres espèces animales pour se construire une vie de plus en plus agréable. Peut-être même sûrement avec excès et sans discernement.

**Cette pandémie** qui touche le monde entier et qui a stoppé notre course en avant (provisoirement?) **nous fait réfléchir** à notre place sur cette planète.

### Où nous fait agir follement...

Nos certitudes ont vacillé et doivent se transformer en bon sens et en art de vivre.

- Détruire la forêt amazonienne et toutes les forêts primaires pour produire de l'huile de palme; couper un arbre de 500 ans pour produire 20 ans sur ces sols et les épuiser; n'est-ce pas excessif?
- Détruire des forêts de chênes centenaires autour de Rochefort pour construire des bateaux qui ont conquis le monde, n'était-ce pas excessif?
- Détruire notre industrie en faisant produire nos besoins essentiels à l'autre bout du monde pour laisser se concentrer entre peu d'acteurs étrangers nos besoins les plus élémentaires; n'est-ce pas excessif?
- Ceux-là ont pris conscience du pouvoir qu'ils ont sur nos vies et nous le font payer cher; n'est-ce pas excessif? Pire: Certains traitements depuis des années n'étant plus assez rentables ont été modifiés ou ne sont plus disponibles; n'est-ce pas excessif?

- Aujourd'hui l'accès à l'eau potable est un véritable enjeu (2 milliards d'habitants sur terre n'ont pas accès à l'eau potable) et **notre ressource ICI est de plus en plus précaire**. Non, ce précieux liquide ne coule pas naturellement du robinet.
- Les mêmes réflexions doivent se faire sur notre alimentation. D'où vient notre nourriture? À Clavette en 30 ans on a perdu 70 % de nos agriculteurs et toute une variété alimentaire (lait, produits du jardin, vergers, animaux de la ferme...). Arrêtons de taper sur nos agriculteurs et donnons-leur les moyens des mutations nécessaires.

Aujourd'hui se pose déjà la question: à qui achetons-nous notre nourriture? (Espagne, Canada, Argentine...)

- N'est-ce pas la même chose pour les médicaments?
- Certains pays lointains, via des fonds de placements achètent nos vignes, nos terres et nos réserves agricoles pour nourrir leurs populations qui explosent; n'est-ce pas excessif?
- On ne peut plus continuer à dire: on verra bien plus tard! Même si la planète n'a pas besoin de l'homme pour tourner il serait temps de réfléchir à d'autres solutions. L'intelligence ne s'use pas quand on s'en sert.

Rêvons ensemble le monde de demain et agissons

• Gilles GAZEAU



## Un mot de l'opposition

Voici un an que le nouveau conseil municipal est en place.

Jean-Jacques SNOEK, Christophe MICOINE et moi-même sommes les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Pour autant, notre envie de s'investir pour Clavette ne faiblit pas et nous participons activement aux nombreuses commissions et aux conseils municipaux.

Nos votes ne sont pas toujours à l'identique car le respect des opinions de chacun est précieux. Nous discutons régulièrement des sujets qui nous sont proposés, toujours dans l'intérêt du village et de ses habitants.

• Delphine DUBOURNET



## Élections Départementales et Régionales Dimanches 20 et 27 juin

### NOUVEAU DISPOSITIF maprocuration.fr

Cette procédure partiellement dématérialisée, intitulée *Maprocuration*, est complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations de

vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

Cette nouvelle télé-procédure permettra de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote.



Si vous souhaitez participer au dépouillement des votes en tant que scrutateurs, contactez la mairie au 05 46 35 81 57 ou [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr)

## Le Café de la Paix change de propriétaire

Heureux de succéder à Yves et Danielle BROUSSARD au Café de la paix; souhaitons-leur une belle retraite.

Nous avons ouvert après un petit relooking le 24 mai, avec en nouveauté tous les jeux de la Française des Jeux, et un grand sourire pour vous accueillir.

• Aude BALANGÉ



## Angel Service Entretien des tombes



## Un temps pour vous

Valérie, **Socio-Esthéticienne** et **assistante de vie diplômée** vous propose des prestations personnalisées et adaptées à votre personne dans sa globalité suivant votre autonomie, votre état psychologique, physique et pathologique.

« Des conseils beauté pour retrouver l'estime de soi »

En atelier collectif ou à domicile Valérie vous donnera du baume au cœur.

06 22 17 54 31  
ou [valou.hiot@gmail.com](mailto:valou.hiot@gmail.com)





## www.internet-signalement.gouv.fr Vous connaissez ?

Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer et s'épanouir. Les droits de tous doivent y être respectés.



En un seul « clic » vous pouvez transmettre sur ce site des signalements de contenus ou de comportements illicites auxquels vous seriez retrouvés confrontés au cours de votre utilisation d'Internet.

Vous trouverez également des pages d'information, ainsi que des conseils de spécialistes pour mieux vous protéger et protéger vos proches dans leur utilisation de l'Internet :

- **Conseils aux parents**

Vos enfants ont besoin d'Internet pour apprendre, communiquer et jouer. Vous trouverez quelques conseils pour les accompagner sans crainte.

- **Conseils aux plus jeunes**

Internet c'est super ! Mais il ne faut pas faire n'importe quoi.

- **Internet prudent**

Comment surfer « malin » et déjouer les pièges d'Internet.

- **Protéger son ordinateur**

Un ordinateur connecté à Internet est vulnérable. Quelques conseils pour le protéger.

• Catherine NEUVIAL

## Ligne Directe France Services



Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?



On va les faire ensemble grâce au réseau

**France services**

Rendez-vous dans les accueils physiques présents dans tout le département de la Charente-Maritime.

**Nouveau !**

La Ligne Directe

**France services**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Elle prend le relais des points d'accueil par téléphone du **lundi** au **vendredi** de **16h à 20h**

appelez-nous au

**05 46 001 001**

Un service proposé par la **préfecture de la Charente-Maritime**

## 18-25 ans : Service Volontaire et Emploi

Le service militaire volontaire est un dispositif d'insertion socio-professionnelle.

Il s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, avec ou sans diplôme, éloignés du marché de l'emploi.

C'est une formation courte, de 3 à 6 mois.

Le SMV garantit un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation et l'insertion des volontaires.

Tous les volontaires sont rémunérés, passent le permis de conduire, vivent en internat et ont le droit à une formation professionnelle. La formation est validée par une cérémonie de remise du Certificat d'Aptitude Personnelle à l'Insertion (CAPI).

Pour plus de renseignements :  
[www-le-smv.org](http://www-le-smv.org)

• Nathalie CONIL  
et Catherine NEUVIAL



# agenda

## JUIN

● **Carnaval et kermesse**  
samedi 19 juin 2021  
Plaine de la Chênaie

## JUILLET

● **Fête du village**  
+ **Vide grenier**  
mercredi 14 juillet 2021  
Place du Pressoir

● **Festival Ondes Classiques**  
mardi 27 juillet 2021 à 19h  
Église

## SEPTEMBRE

● **Brocante APE**  
dimanche 12 septembre

## OCTOBRE

● **Chasse au trésor**  
dimanche 3 octobre 2021  
Place du Pressoir

● **Balade des Six Trouilles**  
samedi 30 octobre 2021 à 19h  
Place du Pressoir

## NOVEMBRE

● **Repas des aînés**  
dimanche 21 novembre 2021  
Salle des fêtes

### L'application PanneauPocket continue de s'améliorer

Pour continuer à recevoir les informations de Clavette et profiter des dernières fonctionnalités, mettez à jour gratuitement votre application en suivant le guide :

**METTES À JOUR GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**  
pour continuer à recevoir les informations de votre Commune et profiter des dernières fonctionnalités.

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application PlayStore (Android), AppStore (Apple) ou AppGallery (Huawei).
- Recherchez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite (selon les téléphones).
- Sélectionnez l'application PanneauPocket en tête de liste.
- Cliquez sur "mettre à jour"

Si vous ne voyez que les boutons "Désinstaller" et "Ouvrir", c'est que votre téléphone a fait la mise à jour automatiquement et que vous bénéficiez déjà des nouvelles fonctionnalités de PanneauPocket.

**BONNE UTILISATION !**

## MAIRIE DE CLAVETTE

Lundi : ..... 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : ..... 8h30-12h00

Mercredi : ..... 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Judi : ..... 8h30-12h00

Vendredi : ..... 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Tél. : 05 46 35 81 57

Mail : [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr)

Site : [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr)



Mairie de Clavette 17220



PanneauPocket Clavette



Mairie Clavette

## NUMÉROS UTILES

### SERVICES

Accueil de loisirs AFR Bourgneuf.....	05 46 55 01 83
Accueil de loisirs La Jarrie.....	05 46 35 84 11
Accueil de loisirs CS	
Dompierre-sur-Mer / Sainte-Soulle.....	05 46 35 38 97
Accueil de loisirs Centre de Cheusse (+ 6 ans).....	05 46 55 09 80
Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale	
06 70 80 88 91 (jour) / 05 46 41 32 32 (nuit)	
Assistante de vie et socio-esthéticienne Valérie HIOT .	06 22 17 54 31
Assistante sociale.....	05 17 83 44 60
Association d'aide à l'emploi.....	05 46 27 53 07
Cabinet infirmier Mylène VALERIUS .....	05 46 35 92 52
Cabinet masseurs-kinésithérapeutes D.E.....	07 85 55 57 01
(Tuong Vi TRAN, Thibaud RAVET et Antoine DELETANG)	
CDA La Rochelle.....	05 46 67 37 62
Centre Départemental	
d'Informations Jeunesse .....	05 46 30 34 00
Collège La Jarrie.....	05 46 41 16 36
Conciliateur de justice.....	05 46 35 90 54
Déchèterie.....	06 84 40 36 47
École de Clavette.....	08 00 53 58 44
École de Montroy.....	05 46 35 33 53
Gendarmerie La Jarrie.....	05 46 55 07 56
Maison de repos Korian .....	05 46 35 80 06
Mission locale .....	05 46 68 41 41
Multi-accueil La Ribambelle (La Jarrie).....	05 46 27 65 20
PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes).....	05 46 00 87 00
Presbytère d'Aigrefeuille.....	05 46 01 97 69
Protection Civile de Charente-Maritime .....	05 46 35 51 01
Relais d'Assistantes Maternelles (La Jarrie).....	05 79 97 98 27
RESE.....	05 46 00 87 02
SIVOM de la Plaine d'Aunis.....	05 46 35 68 24
Taxi de Clavette.....	05 17 67 15 10
UDAF (médiation familiale).....	06 84 75 69 64
	05 46 28 36 00

### ASSOCIATIONS

ACCA (Association de chasse).....	06 61 59 20 78
Association de jumelage franco-allemand.....	05 46 35 91 10
Association des Parents d'Élèves Clavette-Montroy.....	06 73 65 64 44
Comité des fêtes.....	06 16 48 81 79
Les Petits Loups (football 3/6 ans).....	06 16 48 81 79

### COMMERÇANTS/ARTISANS

Arroscope (piscine, arrosage).....	05 46 34 30 80
Boulangerie Le Jeun'Épi.....	05 46 35 00 01
Chambres d'hôtes « La Collégiale ».....	06 87 68 49 12
Chambres d'hôtes « Le 16 ».....	06 07 71 15 95
Coiffeuse à domicile Corinne MARTIN.....	06 89 94 32 06
Coiffeuse à domicile L'Art d'une coupe .....	07 68 34 42 11
Coiffeuse Lu'Ni Coiff (salon).....	09 53 86 31 85
Coudreau Agencement (rénovation).....	06 49 10 89 03
Dandonneau Dominique (primeur).....	05 46 67 50 49
Easy Permis (auto-école).....	06 88 46 98 78
Enfant Eco-Chic .....	06 40 91 62 97
Fleuriste « Les filles à marier ».....	09 67 44 51 79
JBG (réparation navale).....	06 62 26 21 93
Kiki Pizz .....	05 46 35 13 97
La Cuillère d'Olives (traiteur oriental).....	05 16 49 05 36
La Ferme de Pommerou (restaurant).....	06 33 17 00 19
Le café de la Paix .....	05 46 35 87 17
L'Échappée Deuche (visites touristiques).....	06 10 80 77 53
L'O-Ré du Bois (menuisier).....	05 16 07 00 82
PlanetAuto .....	06 16 79 37 89
Sarl Freddy MARTIN .....	06 07 24 69 36

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous signaler tout complément ou modification